

# Charenton magazine

N° 85 - février 2003

Des gestes simples  
et responsables



Une ville propre,  
c'est l'affaire de

# SOMMAIRE

## Actualités

Le mot du maire	p.
3	
Cela s'est passé à Charenton	
p. 4	
Évènement : vœux du Maire	

## Démocratie

Courrier des lecteurs - Agenda du Maire	
p. 8	

## Portrait du

Ils habitent Charenton : Olivier Ibanez

## Dossier

Une ville propre, c'est l'affaire de tous !	
p. 10/14	

## Vie écono-

Entreprise : Essilor International	p.
------------------------------------	----

## Conseil muni-

En direct du conseil	
p. 16	

## Sports

La vie des clubs : le CNMC 1 <sup>er</sup> du Championnat !	p.
17	

## Tribune libre

Libre expression des groupes politiques	p.
18	

## Bloc-notes

Informations pratiques	p. 19
------------------------	-------

## AGENDA

7 février - 20 h45

Du Vian dans mon crâne au T2R

22 février

8 5<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Verdun

23 février

25 février - 20 h30

Réunion publique

sur les rythmes scolaires

27 février - 19 h

Permanence du Député



Madame, Monsieur,  
Chers Charentonnais,

A l'occasion de cette nouvelle année, je souhaite vous faire partager quelques réflexions sur les objectifs que nous pouvons poursuivre tous ensemble afin d'améliorer la qualité de vie à Charenton.

Parce que nous sommes fortement attachés à notre

ville, nous voulons qu'elle soit propre, agréable, bien aménagée et sûre. Trop souvent, je constate que la dégradation de notre environnement urbain est due à la négligence et à l'indifférence de certains riverains. Ces espaces communs se doivent d'être respectés par tous afin de permettre une vie en société agréable et paisible.

Il n'est pas acceptable de laisser nos rues et espaces verts se détériorer avec des déjections canines, des poubelles laissées sur le trottoir des journées entières, des dégradations volontaires qui souillent notre ville.

J'ai souhaité, avec mon équipe municipale, sensibiliser chacun d'entre vous à l'absolue nécessité de préserver notre environnement en faisant preuve d'esprit citoyen et de sens aigu des responsabilités.

Le dossier du «Charenton Magazine» illustre les efforts faits par la ville qui consacre plus de 1 300 000 e par an à la lutte contre les tags et les déjections canines, l'amélioration de la collecte sélective des déchets ou la préservation des espaces verts.

La sécurité des personnes et des biens constitue l'autre priorité de notre action municipale.

En 2003, Christian CAMBON, Maire de Saint-Maurice et moi installerons officiellement le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, observatoire qui regroupera différents acteurs afin de renforcer la lutte contre la délinquance en coordonnant actions, informations et moyens.

Monsieur le Préfet m'a récemment informé que le taux de délinquance avait reculé de plus de 6 % dans le canton de Saint-Maurice en 2002. Avec les polices nationale et municipale nous poursuivrons nos efforts afin de faire de Charenton-le-Pont une ville sûre encore.

Votre Maire,

## ARRÊT SUR IMA-



Cela s'est passé à  
Charenton

## Félicitations aux jeunes diplômés

Le 4 décembre, une soixantaine de jeunes diplômés, du CAP au 3<sup>e</sup> cycle, assistaient en l'hôtel de ville à la réception donnée en leur honneur. Au nom de la municipalité et en présence du Député Michel Herbillon, le Maire et Pierre Miroudot, maire-adjoint chargé de la Vie Scolaire et de la Jeunesse, les ont félicités et les ont encouragés dans la poursuite de leurs études. Jean-Marie Brétillon a également remercié les enseignants, les chefs d'établissements et les parents présents, pour leur contribution à cette

réception.

## Exposition-vente

Pour sa 22<sup>e</sup> édition, l'exposition-vente organisée par les bénévoles du Service Retraités, du 6 au 8 décembre 2002 à l'Espace Médicis, a été une véritable chaîne de solidarité. Plus de cinquante bénévoles se sont mobilisés pour réussir cette manifestation caritative. Une rencontre musicale a réuni les élèves du Conservatoire André Navarra et la Chorale Cantabile du Service Retraités, pour un concert inter-générationnel. Un fois de plus, les Charentonnais ont fait preuve de générosité. La recette, intégralement reversée à l'Institut Curie, est en nette augmentation et atteint cette année la somme de 23 219,60 €. Elle est destinée à l'achat d'un appareil de



## Bienvenue

### aux nouveaux arrivants

Samedi 14 décembre, une soixantaine de nouveaux Charentonnais avaient répondu présent à la réception organisée par le Maire et Mme Odile François, conseillère municipale chargée de l'accueil des nouveaux habitants. De l'ancien bourg de Charenton au quartier de Valmy en passant par Conflans, le quartier Bercy et le Pavillon Antoine de Navarre, ils ont pu découvrir l'histoire et le patrimoine architectural de la commune, grâce aux commentaires de Michèle Lejeune, responsable des Archives. Le Maire a également pu leur présenter les différents équipements municipaux et évoquer les projets d'aménagement. Cette rencontre fut aussi l'occasion pour les nouveaux Charentonnais de dialoguer directement avec les élus et de se renseigner sur l'ensemble des services ou activités qui leur sont proposés par la municipalité. Après avoir visité l'hôtel de ville et le bureau du Maire, tous sont repartis avec une invitation pour assister à un spectacle de leur choix au Théâtre des 2 Rives.



## Des Charentonnais à l'honneur



Le 10 janvier à l'Espace Nelson Paillou, la réception des vœux du Conseil municipal a rassemblé un grand nombre de Charentonnais, de personnalités du département et d'acteurs de la vie locale.

Une soirée qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et détendue, dans une salle magnifiquement décorée grâce au savoir-faire des jardiniers municipaux.

Le Maire, Jean-Marie Brétilon, entouré de l'ensemble du conseil municipal, n'a pas caché sa joie de retrouver les Charentonnais à cette occasion, pour faire le bilan d'une année 2002 "bonne pour la France et pour Charenton" et pour tracer les perspectives 2003 pour la ville.

### ■ Une année importante pour Charenton

Cette année s'illustrera particulièrement sur le plan économique avec la construction de l'immeuble de Natexis Banques Populaires et l'arrivée du Crédit Foncier de France, qui va transférer son siège social à Charenton, confortant ainsi notre

ville comme pôle bancaire de l'Est parisien.

2003 sera une année importante pour Charenton, car elle verra la reconstruction de la crèche des Bordeaux et de la maternelle de Conflans.

Le Maire a présenté les grands projets de la municipalité pour 2003, notamment la préparation de l'intercommunalité avec la ville de Saint-Maurice pour "réunir nos compétences et nos moyens, intensifier notre collaboration et notre amitié, refaire ce que l'histoire a défait il y a 160 ans".

Comme l'an dernier, la réception des vœux a été l'occasion de remettre à l'Institut Curie la recette de l'exposition-vente des retraités. Anne Bellod, Secrétaire Général de l'Institut Curie et le docteur Pascale Mariani, étaient particulièrement heureuses de recevoir le chèque d'un

montant de 23 219, 60 e. Cette année encore, le Maire a souhaité innover en rendant un hommage particulier "à des personnalités venant d'horizons divers qui, par leurs actions, leurs initiatives, participent au dynamisme de notre ville et contribuent à faire de Charenton une ville qui gagne!"

• **François LADAM**, Directeur Général de Natexis Banques Populaires, 5<sup>e</sup> groupe bancaire français, installé à Charenton depuis 1996 et qui poursuit son implantation avec la construction de l'immeuble "Liberté 2".

• **Le comédien Maurice CHEVIT**, charentonnais depuis 36 ans qui a obtenu en 2002 le Molière du meilleur second rôle masculin pour la pièce "Conversations avec mon père", dans laquelle il jouait aux côtés de Claude

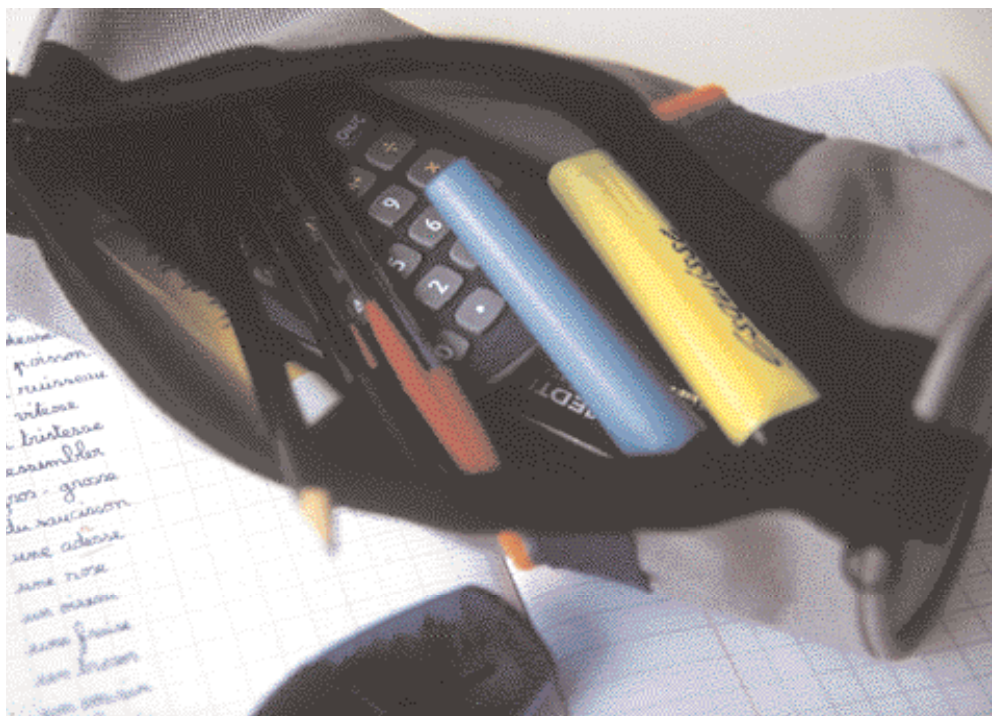


Brasseur.

• **Philippe GUERIN**, jeune éducateur qui a été honoré par la République, puisque le Préfet du Val-de-Marne lui a remis la Médaille du courage et du dévouement, pour avoir sauvé un enfant d'une noyade certaine. Il a également été reçu par le Chef de l'Etat en personne lors de la garden party du 14 juillet à l'Elysée.

• **Stéphane DIAGANA**, nouveau Charentonnais est l'un de nos ath-

# Aménagement des rythmes scolaires :



## Supprimer le samedi matin, aménager la journée scolaire et la semaine scolaire, pourquoi

A l'invitation de la commission de travail « rythmes scolaires » conduite par Pierre Miroudot, Maire-adjoint chargé des affaires scolaires et composée d'enseignants, de représentants de l'Inspection académique, de parents d'élèves et de personnel communal, une première consultation a eu lieu du 8 au 14 décembre dernier.

Il s'agissait pour les enseignants et l'ensemble des parents d'élèves de faire connaître leur avis sur l'aménagement de la journée scolaire et le report du samedi matin au mercredi matin.

### ■ Une large participation

66,52% de la communauté éduca-

tive (parents et enseignants) ont participé à cette consultation. Une mobilisation exceptionnelle ! Après dépouillement, les résultats qui ressortent sont les suivants :

- 51,80% ont dit oui à la modification de l'organisation de la journée avec transfert de la classe du samedi matin au mercredi matin
- 29,65% ont dit oui à la modification de l'organisation de la journée sans déplacement du samedi matin sur le mercredi matin
- 18,55% se sont prononcés pour le maintien de l'organisation actuelle du temps scolaire.

C'est sur la base de ces résultats, c'est à dire sur la réorganisation de la journée et le transfert des cours du samedi au mercredi matin, que la Commission a décidé de poursuivre ses travaux.

Après une réunion le 6 janvier dernier avec Jean-Pierre Delaubier, Inspecteur d'Académie afin d'évo-

quer les résultats de la consultation et fixer le cadre des actions à venir, les membres de la Commission proposent deux prochains rendez-vous :

- **Mardi 25 février 2003 à 20 h30 à l'Espace Médicis**, une réunion publique sera animée par le groupe de travail sur les rythmes scolaires, qui présentera une proposition concrète.

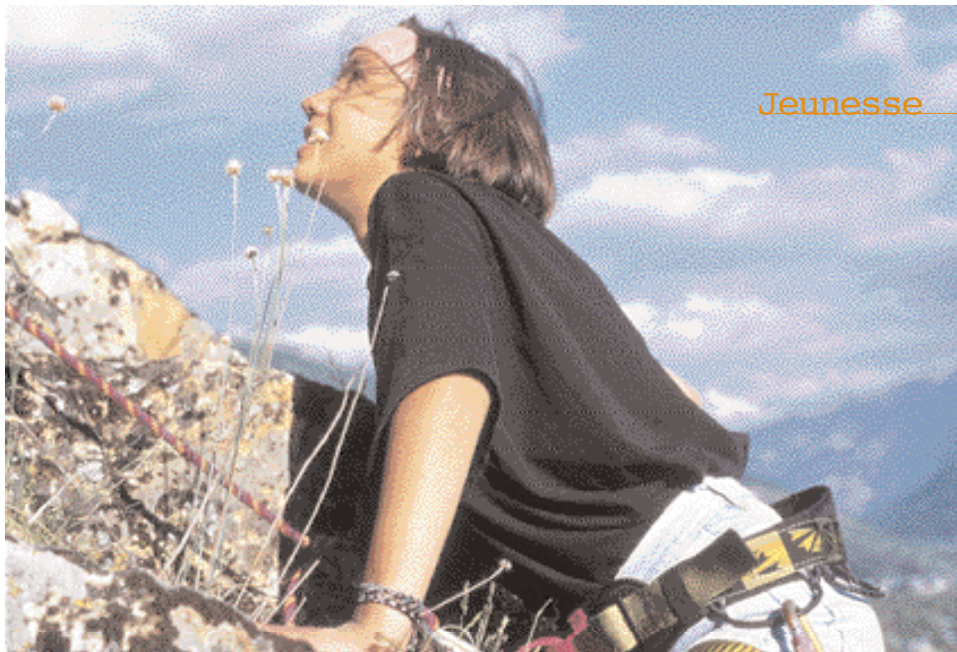
- **Du 3 au 8 mars**, vous aurez à vous prononcer sur cette proposition de changement intégrant à la fois un réaménagement de la journée et le transfert des cours du samedi sur le mercredi matin. Si cette proposition est retenue par une large majorité de la communauté éducative, elle sera soumise à l'ensemble des conseils d'école pour avis. La municipalité s'en remettra au choix qu'exprimeront démocratiquement les conseils d'école. Le Maire, Jean-Marie Brétilon, saisira l'Inspecteur d'académie pour lui signifier la volonté de changement dans les écoles de la ville et obtenir son autorisation pour une mise en application dès la rentrée de septembre 2003. Le 18 janvier, une réunion était organisée avec les responsables d'associations cha-

### LES RÉSULTATS

	PARENTS	TOTAL
<b>INSCRITS</b>	2 112	2 216
	1 390	1 474
<b>VOTANTS</b>	58	61
<b>NULS</b>	1 332	1 413
<b>SUFFR.</b>	701	732
<b>EXP</b>	404	419



rentonnaises et les directeurs d'é-



## Aliaj, des vacances à la carte

Pour les jeunes Charentonnais de 11 à 16 ans qui ne partent pas en vacances à la montagne, l'ALIAJ a sélectionné des activités nouvelles et différentes. Du 10 au 21 février, suivez le guide !

### Cinéma : Taxi 3

Lundi 10 février - 14h · 4 €

### Jorky ball

Entre foot et squash à 2 contre 2

Mercredi 12 février - 14h · 6 €

### Escalade

Parcours aérien: les sensations de la grimpe

Mardi 11 février - 14h · 3 €

### Piscine Aqualudique «Le Canyon»

Bassins ludiques, toboggan 125 mètres, canons à jet.

Jeudi 13 février - 14h · 5 €

### Golf

Découverte d'une nouvelle passion

Vendredi 14 février - 14h · 6 €

### Patinoire

Premières gamelles en 2003!

Lundi 17 février - 14h · 3,5 €

### Paint-ball

Mardi 18 février - 14h · 12 €

### Piscine Aqualudique «Le Canyon»

Bassins ludiques, toboggan 125 mètres, canons à jet.

Mercredi 19 février - 14h · 5 €

### Bowling

Jeudi 20 février - 14h · 4 €

### La Villette : Géode, cinaxe, planetarium.

Vendredi 21 février - 14h · 4 €

Forfait 1 semaine (5 sorties) : 20 €

Forfait 2 semaines (10 sorties) :

35 €

Inscriptions et renseignements

Service animation Tél : 01 45 18 32 64

■ [Passport Loisirs](#)

Le service Enfance assurait jusqu'à présent l'accueil des jeunes de 11 à 15 ans chaque après-midi durant les vacances scolaires, dans le cadre du [Passport Loisirs](#). Ces activités seront regroupées avec celles très proches offertes aux collégiens par l'ALIAJ. Ce transfert de mission permettra à nos équipes d'animation de redéployer leur énergie, tout en développant la réflexion sur deux axes primordiaux :

- La proposition d'animations nouvelles aux enfants les plus âgés, fréquentant les centres de loisirs
- La transition entre les centres de loisirs primaires de la commune et les structures de l'ALIAJ

Cette mesure prendra effet à compter des vacances scolaires de février 2003.

Renseignements :

ALIAJ

7 bis, quai de Bercy

Tél : 01 45 18 32 60

## EN BREF

### CLASSES TRANSPLANTÉES

Cette année, certains élèves charentonnais quitteront le cadre habituel de leurs salles de classe pour découvrir d'autres horizons, grâce aux classes de découverte programmées par le Service Education.

- Ecole Briand B : classe de neige à Combloux du 9 au 22 mars
- Ecole Pasteur : classe de neige à Saint-Jean de Nicolas du 18 au 31 mars
- Ecole Briand B : classe «milieu marin» à Quiberon



- Ecole maternelle Valmy : classe « arts plastiques » à Brezolles
- Ecole maternelle La Cerisaie : classe « littéraire » à Asnelles
- Ecole Briand B : classe «poney» à Chevillon
- Ecoles Valmy primaire et Robert Desnos : classe



Le Maire et les élus poursuivent le dialogue avec les Charentonnais grâce à cette page d'échanges et d'informations. Seuls les courriers sur \_\_\_\_\_ lesquels figurent les coordonnées de leurs auteurs seront pris en compte et publiés.

## Accueil en crèche

Madame,

J'ai pris connaissance avec une attention particulière de votre lettre en date du 6 janvier dernier. Je comprends votre désarroi face à une situation qui pose

de réels problèmes. Je tiens cependant à préciser que Charenton est la seule ville du Val-de-Marne dans \_\_\_\_\_ sa

strate démographique à avoir 7 crèches municipales et \_\_\_\_\_ 2 haltes-garderies, soit une offre de places largement supérieure à ce qu'offrent les autres villes.

C'est pour faire face à une demande toujours plus importante que nous reconstruisons la crèche des Bordeaux dont la capacité sera portée à 65 berceaux. Mais dans l'intervalle, il a fallu répartir dans les autres crèches, les jeunes enfants de l'ancien-

Monsieur le Maire,

Je constate à ce jour que vos services ne peuvent pas prendre ma fille en charge : réponse négative à notre demande de place en crèche formulée en avril 2002 et aucune assistante maternelle disponible pour le moment. Je ne doute pas que vous et votre équipe avez envisagé des solutions pour que les enfants de Charenton, toujours plus nombreux, puissent être pris en charge avant d'être en âge d'aller à l'école (...).



**Mardi 17 décembre 2002**

Le Maire, en sa qualité de Conseiller général de Charenton et Saint-Maurice, a participé à Ivry-sur-Seine à une réunion organisée par le Département du Val-de-Marne.

Les résultats de cette enquête sur les attentes et les souhaits des

Val-de-Marnais feront l'objet de propositions des Conseillers Généraux dans le cadre du grand débat sur la décentralisation.

**Mardi 7 janvier 2003**

Réunion de travail avec Madame Sophie Gravelier, Ingénieur de la ville de Paris nommée, il y a quelques semaines, responsable de la circonscription du Bois de Vincennes. Le Maire a évoqué les grands dossiers qui préoccupent les Charentonnais, tels la Foire du Trône, l'aménagement paysager de la pelouse de Reuilly et la circulation au Bois de Vincennes mais également le projet de Charte d'Aménagement des bois parisiens proposé par la mairie de Paris.

**Jeudi 16 janvier 2003**

Lors d'un colloque organisé par la Préfecture du Val-de-Marne à l'Université de Paris XII sur le thème «L'amélioration du cadre urbain : pour une meilleure qualité de vie en ville», le Maire a participé à une table ronde sur le logement social, en présence du Ministre Henri Plagnol, du Préfet, du Député Michel Herbillon et de nombreux autres maires et parlementaires du Val-de-Marne.

**Mercredi 22 janvier 2003**

Accueil en mairie d'une délégation de la ville d'Ivry-sur-Seine, conduite par son Maire Pierre Gosnat.





## Olivier Ibanez, charentonnais depuis 7 ans et champion de pen-

**A 31 ans, Olivier Ibanez a un palmarès impressionnant : vainqueur de la coupe du monde de Budapest en 1999, il est actuellement 6<sup>e</sup> mondial et... n°1 français !**

Le pentathlon moderne est un sport qui est né avec les Jeux Olympiques. Sa création a été inspirée selon la légende, par les aventures d'un courrier de Napoléon. Il se compose de cinq épreuves : le tir, l'escrime, la natation, l'équitation et la course. Trop peu médiatisé, il forme pourtant des athlètes complets. La France y a souvent brillé puisque Joël

Bouzu et Sébastien Delaigne en ont été champions du monde.

**Charenton Magazine :** Le pentathlon est un sport peu médiatisé, est-ce parce qu'il a du mal à trouver des adhérents, un public ?

Olivier Ibanez : Il existe près de 100 fédérations nationales affiliées avec plus de 100 000 licenciés ; c'est un sport qui nécessite des qua-

lités physiques, techniques et mentales. Il pourrait être plus prisé, mais, malheureusement il existe peu de structures assez "complètes" pour en permettre une pratique du plus grand nombre. Ce sport n'a pas vraiment rencontré son public, car une compétition se déroulant sur une journée n'est pas facile à suivre ou à diffuser entièrement ! C'est pour moi un sport fantastique mais, hélas encore trop "confidentiel".

**C. M. :** Il est menacé de disparaître des Jeux Olympiques. Qu'en pensez vous ?

**O. I. :** Cela fait 10 ans qu'il est menacé de disparition. En même temps, grâce à cette menace, les fédérations se structurent de mieux en mieux d'années en années. Et puis, le pentathlon appartient à l'Histoire, de par sa création par le fondateur des Jeux olympiques modernes, Pierre de Coubertin. Ce sport est ancré dans l'histoire des jeux !

**C.M. :** Comment se déroule la vie d'un sportif de haut niveau ? Comment voyez vous votre avenir ?

**O. I. :** Je m'entraîne à l'INSEP (Institut National du Sport et de l'Education Physique) 6 à 8h par jour et les stages ou les championnats m'éloignent environ 6 mois par an. Etre un sportif de haut niveau, c'est un travail à plein temps ! Mais ces départs me sont plus difficiles maintenant que je suis père de famille. Mon ambition est de continuer jusqu'en 2005 avec comme objectif les Jeux olympiques d'Athènes en 2004. Mais je pense aussi à ma reconversion et je suis en attente d'un poste conventionné auprès du Conseil général du Val-de-Marne.

**C. M. :** Vous êtes Charentonnais, quel regard portez-vous sur la ville ?

**O. I. :** Oui, cela fait sept ans que je vis à Charenton et la ville me plaît énormément. Je suis Niçois d'origine et je retrouve ici des petits côtés de ma province : le calme, la verdure, une

# Une ville c'est l'affaire



Une ville doit rester propre, non seulement pour être plus belle et plus agréable à vivre, mais aussi pour des raisons évidentes d'hygiène. Malgré les moyens déployés par la municipalité, l'état des rues suscite l'insatisfaction des Charentonnais. C'est pourquoi, l'équipe municipale fait de la propreté urbaine une de ses priorités d'action. Dans ce dossier, nous vous informons dans le détail sur les initiatives prises par la ville ainsi que du rôle que vous pouvez jouer afin de renforcer ces actions.



# Propre de tous !

La propreté de la ville, c'est un peu comme la propreté de la maison : il y a le sol, les murs et le mobilier. Il ne dépend que de soi de garder son logement propre. Mais, pour qu'une ville reste propre, cela dépend aussi de ses habitants... C'est le résultat des efforts conjugués de la commune et des habitants.

## ■ Le nettoyage c'est notre affaire..

Dans son discours de vœux, le Maire, Jean-Marie Brétilon a confirmé sa volonté de préserver le cadre de vie des Charentonnais et de renforcer la propreté des rues : «il y a deux façons de tenir une ville propre : la nettoyer, c'est notre rôle. Ne pas la salir, c'est peut-être le vôtre».

La municipalité mobilise quotidiennement des moyens importants au service de la propreté. Mécanisé ou manuel, le nettoyage des rues est effectué quotidiennement dans tous les quartiers. Un travail parfois fastidieux, qui commence très tôt le matin.

La ville emploie 14 agents municipaux qui nettoient Charenton tous les jours. Ils balayent, aspirent et lavent des kilomètres de rues, places et jardins. Pour effectuer ce travail, ils disposent d'une balayeuse-aspiratrice récemment acquise, de deux véhicules légers (dont un électrique), qui effectuent des interventions ponctuelles, notamment l'enlèvement de dépôts sauvages ou le nettoyage des rues après un accident de la circulation par exemple.

"Afin d'assurer un meilleur service, la municipalité a également recours à une entreprise privée. Cinq agents de la société USP assurent du lundi au samedi l'entretien de certains quartiers de la ville. Les

D'autres quartiers nécessitent un nettoyage quotidien et une petite laveuse effectue le nettoyage de ces points particuliers, notamment les abords de l'église Saint-Pierre, du marché couvert, la place de la Coupole ou la place de l'Europe dans le quartier de Bercy.

Si la propreté d'une ville n'a pas de prix, elle a un coût pour le budget communal. En effet, le budget annuel de nettoyage s'élève à plus de 1 300 000 €. Un chiffre qui devrait nous inciter à renforcer notre réflexe propreté!

Selon Jean-Pierre Cron, "la propreté urbaine est difficilement maîtrisable. Pour garder notre ville propre, le dispositif municipal, déjà conséquent, vient d'être renforcé de manière significative par la création d'une équipe organisée autour de la nouvelle balayeuse-aspiratrice et par la mise en place d'agents munis de souffleuses, permettant un entretien mécanisé supplémentaire, dans toutes les rues".

Que faut-il faire de plus : dépenser plus ? être plus sévère ? Si le nettoyage des rues est de la responsabilité de la commune, la propreté est un acte de civisme.

## ■ La propreté, c'est l'affaire de chacun

La municipalité appelle les Charentonnais à plus de rigueur.

"Il n'est pas question, ni raisonnable de mettre un agent en poste à chaque coin de rue, balai à la main, prêt à intervenir dès qu'une person-



ne jette un papier par terre ou qu'un chien mal dressé se soulage sur un trottoir. Les agents municipaux qui travaillent sur la voie publique font un travail difficile, pénible certains jours de mauvais temps. Ils méritent notre respect pour ce qu'ils font, car ils concourent à rendre notre ville la plus agréable possible. Il faut que leurs efforts soient partagés par tous".

## ■ Plein les bottes !

Quel est le Charentonnais qui n'a pas, alors qu'il marchait dans les rues de la ville, écrasé ... une déjection canine ? "Une

moto-crotte renforce l'équipe de nettoyage en passant trois fois par semaine dans les rues et sur les trottoirs de la ville. De plus nous avons créé des "canisettes", villa Le Marin et rue de la Mairie notamment" précise Jean-Pierre Cron.

Le dispositif a fait ses preuves et le maire-adjoint confirme que "d'autres canisettes seront installées cette année dans différents quartiers de la ville. Mais il faut savoir



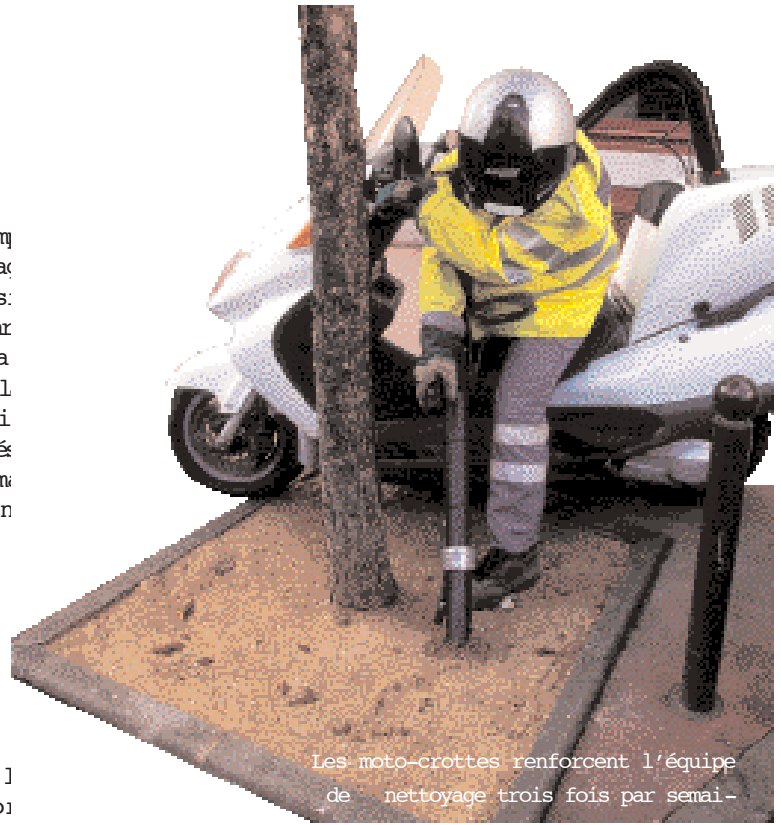


Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint, se rend régulièrement sur le ter-

municipale s'accompliment d'une campagne afin de sensibiliser un grand nombre de Charentonnais à la propreté. Et la municipalité n'exclut pas la possibilité de verbaliser les auteurs d'incivilités. Cette campagne d'information est un appel au civisme qui ne se finit pas".

### ■ Collecte sélective : faire le bon geste

La propreté urbaine prend en compte bien sûr le ramassage des ordures ménagères. Lancée à Charenton dès 1994, la collecte sélective couvre la totalité du territoire communal. Rappelons que le tri des déchets



Les moto-crottes renforcent l'équipe de nettoyage trois fois par semaine.

En 2002, plus de 10 000 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente 382 kg par Charentonnais et par an. Concernant le verre, ce sont plus

de 488 tonnes qui ont été collectées, soit environ 18 kg par habitant et par an.

"La collecte du verre et des multi-matériaux (17,8 kg par habitant et par an), progresse régulièrement entraînant la diminution du tonnage d'ordures ménagères" confirme Jean-Pierre Cron. "Notre volonté est de faire comprendre l'importance du tri sélectif, car les Charentonnais sont les premiers acteurs de la chaîne du recyclage".



que chacune d'elles coûte 3 100 €, sans compter l'entretien régulier effectué par le service nettoyage". Alors, en bon maître prévoyant, pensez à prendre un sac plastique pour ramasser ! En 2003, l'action

pour objectif de recycler et de valoriser ces matériaux, permettant ainsi d'éviter le gaspillage des matières premières et de limiter la quantité des déchets mis en décharge.

La population a dans l'ensemble bien accepté le geste de tri, cependant des efforts restent à faire afin de trier davantage et mieux. C'est pourquoi deux ambassadeurs du tri ont été recrutés pour informer et surtout

# EN BREF

## ♦ CARTON ROUGE

Les ordures ménagères sont ramassées chaque soir du lundi au samedi. Mais la ville est contrainte de faire intervenir un véhicule de «repassse», derrière le camion de collecte, afin de ramasser les dépôts sauvages constitués de toutes sortes de matériaux qui ont été entreposés au cours de la nuit ou au petit matin. Ce manque de civisme d'une minorité d'habitants coûte annuellement la somme de 80 000 € à la commune.

Autre constat déplorable, trop de bacs d'ordures ménagères restent toute la journée sur les trottoirs, gênant le passage des piétons et polluant le cadre de vie. Nous vous rappelons que les bacs ne doivent en aucun cas être sortis sur la voie publique avant 17h et qu'ils doivent impérativement être rentrés après le passage du camion de collecte.

Un courrier sera adressé à l'ensemble des habitants, leur rappelant les horaires de collecte. Les bacs devront être sortis une heure avant le passage de la benne et rentrés impérativement une heure après. En cas d'abus, des sanctions financières seront prises comme dans d'autres communes.

## Collecte des encombrants encore un effort !

Le ramassage des encombrants a lieu en porte à porte, deux fois par mois, dans les deux secteurs de la ville, de

Les objets doivent être déposés le matin même de l'enlèvement et disposés de manière à ne provoquer aucun accident ou à ne pas gêner la circulation piétonne. Sont considérés comme objets encombrants : les déchets de gros volume comme les appareils électroménagers au rebut (télévision, réfrigérateur, machine à laver, gazinière), les matelas ou sommiers, les meubles.

**Sont exclus de ce ramassage :** les cartons, même de grande taille, les déchets de travaux tels que plâtre, gravats, béton, terre, menuiserie, plomberie, vitres, les déchets de jardins,



les déchets dangereux ou toxiques, les moteurs de voitures ou carrosserie, tous les bidons contenant ou ayant contenu des produits (peinture, huile de vidange...). Pour vous en débarrasser, une déchetterie du Syctom est à votre disposition au 44, avenue Victor Hugo à Ivry-sur-Seine, tous les jours de 10h à 18h (sauf le 1<sup>er</sup> mai).

Pour les déchets toxiques, un "camion

## Concours des villes et villages

Le 17 décembre dernier, nos jardiniers municipaux ont remporté le 1<sup>er</sup> prix du Concours départemental des villes et villages fleuris, pour la réalisation de massifs floraux dans les quartiers.



Michel Seigneur, ingénieur chargé des secteurs voirie et espaces verts ainsi que Patrick Kerbèche,

Félicitations à tous les personnels du Service des Espaces verts qui, tout au long de l'année, sous tous les temps, entretiennent et fleurissent nos squares, massifs, jardins publics et trottoirs paysagers. Et nos jardiniers municipaux n'ont pas seulement la main verte ! ils font aussi preuve de créativité et d'un grand sens de la décoration. A l'occasion des fêtes de fin d'année, ils ont réalisé un important travail de décoration et d'animation dans la ville, sans oublier l'admirable décoration de l'Espace Nelson Paillou lors de la réception des vœux du 10 jan-

# EN BREF

## Internet

Consultation Internet d'une heure gratuite sur rendez-vous (après inscription au service).

Les inscriptions ont lieu le mardi après-midi à 14h précises. Se munir des pièces suivantes :

- justificatif de domicile
- pièce d'identité
- fiche d'inscription à l'ANPE (facultatif)
- C.V. même ancien (facultatif)

Contacts : Monique Le Houezec - Souad Nasri

## Nouvelles entreprises à Charenton

**HELENA** · Prêt-à-porter féminin  
34, rue de Paris · Tél : 06.83.86.34.61

**PRETTY WOMEN** · Prêt-à-porter féminin  
60, rue de Paris · Tél : 01.48.93.31.34

**VK IMMO** - Agence immobilière  
22, rue Jean Jaurès · Tél : 01.41.79.37.36

**ACE** · Aide à domicile, service aux personnes  
7 ter, avenue de Stinville · Tél : 01.48.93.11.34

**CG CONSEILS ET FORMATION** · Conseil et formation  
43, avenue de Gravelle · Tél : 01.49.77.58.48

**CATHERINE LETRANGE** · Artiste/Peintre/Décoration  
50, rue du Gal  
Leclerc · Tél : 01.43.78.28.55  
Pour figurer dans la rubrique : 01 46 76 50 00

## Offres d'emploi

Elles sont régulièrement mises à jour par la Direction de l'Economie et de l'Emploi et vous pouvez les consulter sur le site Internet de la ville, [www.charentonlepont.fr](http://www.charentonlepont.fr) pages «vie économique et emploi».

Contact : Service emploi  
Sandrine WITZ. Tél : 01.46.76.50.00

## Le CIP vous informe

Le Centre d'Information et de Prévention des difficultés des entreprises de Paris Ile-de-France propose dans le cadre de l'opération «Les jeudis de la prévention», des entretiens gratuits, privés, confidentiels et sans engagement, avec des spécialistes : magistrats honoraires, avocats, professionnels comptables. Pour prendre rendez-vous :



## L'apprentissage fête ses 10 ans

### Un bel exemple de partenariat Université-Région-

En 2002, Essilor International a célébré plus d'une décennie de partenariat réussi avec le Centre de Formation par l'Apprentissage Sup.2000 («CFA Sup. 2000») à Saint-Maurice et l'Institut Universitaire Professionnalisé formant des étudiants en Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion («IUP MIAGE») de l'Université Paris XII à Créteil pour former des apprentis en informatique, de niveau Bac +4. Cette manifestation s'est déroulée au siège social d'Essilor International à

Charenton en présence de son Président, Xavier Fontanet et du Maire, Jean-Marie Brétillon. Cette soirée s'est déroulée sous le signe des retrouvailles pour bon nombre des participants, jeunes informaticiens, tuteurs et apprentis. Depuis plus de 10 ans, Essilor International a fait de l'intégration et de la formation des jeunes l'un des fers de lance de sa politique en ressources humaines. Aujourd'hui l'entreprise compte en France 104 apprentis, dont les niveaux vont du CAP/BEP au Bac

## 1 5<sup>e</sup> concours de la galette des

Le trophée 2003 du concours de la meilleure galette des Rois aux amandes a été décerné le 2 janvier à Pascal Flandrin, boulanger-pâtissier charentonnais, par le président du Syndicat de la Boulangerie-Pâtisserie de Paris et sa région. Sur plus de 300 prétendants au titre, la galette des rois aux amandes de la boulangerie Flandrin a été primée pour son aspect et son goût incomparables. Nouveau commerçant charentonnais depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2002,



ce prix décerné dans la catégorie "Patron" lui permet de montrer à sa nouvelle clientèle son savoir-faire de qualité. Félicitations !

# Principales délibérations

Le Conseil municipal de Charenton s'est réuni le 19 décembre à l'Hôtel de Ville. Les élus ont délibéré sur une trentaine de points à l'ordre du jour. Nous vous présentons les principales décisions.



Maquette des immeubles locatifs construits par l'OPAC, quai des Carrières.

## Aménagement du quartier "Ilot du Pont"

### Convention d'aménagement avec l'OPAC du Val de Marne.

Fortement impliqué dans la rénovation du quartier "îlot du Pont", le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention d'aménagement passée le 3 janvier 2001 avec l'O.P.A.C. du Val-de-Marne, pour la réalisation d'un programme de 75 appartements situés à l'angle de la rue de l'Abreuvoir et du quai des Carrières, comprenant :

- .un immeuble avec 21 logements de type P.L.S.
- .un immeuble avec 51 logements de type P.L.U.S. et 3 logements de type P.L.A.I.

27 logements sociaux seront mis à la disposition de la commune.

Vote à l'unanimité.

## Redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets non ménagers.

Dans le cadre de la collecte sélective, le conseil municipal a décidé d'instituer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, une redevance spéciale pour l'enlèvement de déchets non ménagers produits par les entreprises, commerçants, artisans, restaurateurs, administrations, locaux tertiaires et communément appelés "déchets industriels banals".

Toutefois, cette redevance ne se cumulera pas avec la taxe des ordures ménagères et sera effective qu'après l'attribution à chaque producteur de déchets industriels et commerciaux, d'un quota gratuit de 240 litres par collecte.

- 340 litres - 336,00 € HT
- 660 litres - 1 414,00 € HT
- 750 litres - 1 717,00 € HT

Vote à l'unanimité.

## Versement aux associations d'un acompte sur leurs subventions 2003.

Certaines associations subventionnées par la ville doivent engager des dépenses importantes en tout début d'année et notamment des règlements de salaires. Le Conseil municipal a donc voté le versement d'un acompte sur les subventions 2003 pour une vingtaine d'associations, avant le vote du Budget Primitif 2003 et la répartition de l'enveloppe budgétaire.

Vote à l'unanimité.

## Participations familiales pour la restauration scolaire et extra scolaire.

Compte tenu de l'arrêté ministériel fixant le taux d'augmentation du prix de la restauration scolaire à +2,3%, le conseil municipal a décidé de revaloriser comme suit les participations familiales :

- prix plancher du repas : 0,95 €
- prix plafond du repas : 3,68 €
- non charentonnais : 4 €
- associations charentonnaises, écoles ou centres de loisirs extérieurs sollicitant l'accès à nos restaurants : 4,50 €

La ville prend en compte des abattements sur les ressources de certaines familles :

- 15 % pour les ménages ayant 2 enfants à charge
- 30 % pour les ménages ayant 3 enfants à charge
- 40 % pour les ménages ayant 4 enfants à charge
- 50 % pour les ménages ayant 5 enfants à charge et plus

Une réduction supplémentaire de 10 % sur le prix du repas est appliquée à partir de 3 enfants à charge (jusqu'à l'âge de 21 ans).

Vote à l'unanimité.

## Service enfance : achat de logiciels et de matériel informatique.

Afin d'améliorer la gestion des diverses prestations scolaires et périscolaires, le département



## Téléthon 2002, records

Record de participation et record de dons.

A Charenton, la solidarité n'est pas un vain mot ! Samedi 7 décembre de 9 h à 17 h, plusieurs associations sportives charentonnaises étaient présentes au traditionnel rendez-vous du téléthon coordonné par Firmin Solanes : Le Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton, Envol Gym, le Viet Vo Dao, l'Azur Olympique, Les foulées des communaux de Charenton, Charenton Pétanque, l'Amicale bouliste de Charenton/Saint-Maurice, le Cercle des Plongeurs du Val-de-Marne, l'Académie de Danse de Charenton. Ensemble, elles ont suscité l'élan de générosité des Charentonnais, ce qui a



permis de doubler la collecte de dons par rapport à l'an dernier : 3 800 € ont été récoltés et intégralement reversés à l'Association Française contre les Myopathies. Un grand merci à tous ceux

## Les foulées charentonnaises,

Dimanche 23 février 2003, l'Azur Olympique Charenton et la Direction des Sports vous invitent à participer nombreux aux 19<sup>e</sup> Foulées charentonnaises.

Quatre courses sont ouvertes à tous, hommes et femmes, licenciés ou non, quels que soient votre âge et votre niveau

d'entraînement. Alors, n'hésitez pas à venir prendre un bol d'air frais !

### ■ Les courses au programme

1,8 kms pour les 9/11 ans. Départ : 9 h 15

2,2kms pour les 12/15 ans. Départ à 9h

5km pour les 16 ans et plus. Départ à 9h30

8,4kms pour la traditionnelle course des Avocats. Départ à 10h

15 km pour les 20 ans et plus: La Charentonnaise. Départ à 11h.

Les départs et arrivées des courses auront lieu rue de Paris (à l'angle de l'avenue Anatole France).



## EN BREF

### Natation

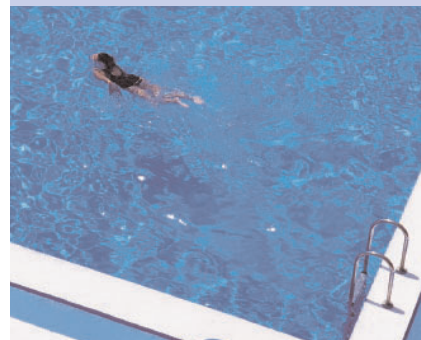
Le CNMC, 1<sup>er</sup> du championnat!

En championnat de France de Water Polo - Division 2, l'équipe 1<sup>re</sup> du Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton est en tête de classement avec seulement un match de perdu. La formation de l'entraîneur Thierry Hab est aussi la meilleure attaque du championnat, avec 117 buts marqués et la 2<sup>e</sup> meilleure défense.

Meilleurs buteurs charentonnais : Olivier Desurmont (36 buts), Karim Guenane (20 buts), Burçak Petin (19 buts), Guillaume Biotteau (14 buts), Olivier Lebuteau (9 buts).

Venez encourager votre équipe à la piscine Télémaco Guoin le 1<sup>er</sup> mars 2003 contre l'ASPTT Limoges.

Le CNMC dispense également des cours d'apprentissage de la natation pour les enfants à partir de 6 ans. Un cours de perfectionnement est ouvert depuis janvier 2003.



Pour les adultes, en aqua-

### Oui au projet de loi sur la sécurité intérieure !

La sécurité des personnes et des biens est la première des libertés à laquelle les habitants de notre pays peuvent prétendre.

Parce que le gouvernement de gauche de Lionel Jospin avait tenté, cinq années durant, de minimiser l'augmentation des crimes et délits et ses conséquences sur la vie quotidienne de nos concitoyens, notre pays s'est trouvé confronté à l'avertissement très fort que les Français ont adressé à l'ensemble de la classe politique le 21 avril dernier. Le Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, sous l'impulsion du Président de la République, Jacques Chirac et du Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin, a, dès son arrivée Place Beauvau, estimé à sa juste mesure l'ampleur de sa tâche : il s'agit de redonner confiance et espoir aux Français par la mise en œuvre de moyens humains et législatifs efficaces, permettant de lutter avec détermination contre cette délinquance qui rend difficile la vie dans nos villes et nos quartiers.

Chacun d'entre nous peut être satisfait que le Gouvernement ait pris conscience de la nécessité de mettre un terme à la violence, au laxisme et à l'impunité dont souffre notre société.

Aussi, la création des Groupements d'Intérêts Régionaux (GIR), la mise en place prochaine avec notre ville voisine de Saint-Maurice d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, le redéploiement des forces de police et de gendarmerie sur l'ensemble du territoire national sont de nature à redonner espoir à ceux



Les élus du groupe «Réunir pour Changer» :

Gilles-Maurice Bellaïche  
Inès Schuss  
Michel Defaye  
Magali Vergnet  
Anne-Marie Thierce  
et Thierry Boutoute

Vous présentent leurs vœux  
les plus chaleureux  
de bonheur et de réussite  
pour l'année 2003



Groupe des élus «Réunir pour Changer»  
Hôtel de Ville - 48, rue de Paris  
94225 Charenton-le-Pont cedex

## Etat civil

### Naissances

Octobre 2002

ANGERAND Mathis.

Novembre 2002

PENVEN Salomé. KORKMAZ Merwan. HAYAT Sacha. GOMEZ Juliette. ZHAO Léa. DUVERNOIS Jeanne. LAVAL Grégoire. TAGANE Maria. GÉRY Donatien. BABIN Anatole. QUÉMÉRÉ Anna. SCAGLIOSO Ornella. BENMLIH TAYA Adam. PETROVIC Jovan. DUHOT Paul. HAUVERT Shelly. SAADA Nathane. RAOUX Maïa. VILIC Romain. BOKOBZA Mickaël. LANCRENON Antoine. PAILHES Camille. BERGAMETTI Léonie. GÉLÉBART Antoine. DECAËNS Louise. CHIKHI Emma. MARTINEZ Eugénie.

Décembre 2002

ALCAIN Romain. CHARLOT Mattéo. Bouchard Louis. PAOLETTI Camille. PIACITELLI Iléna. ALLALI Avner. BITTON Jenna. PRIEUR Axel. CONSOLIN Isaiah. MIALHE Alexis. TENNEGUIN Emma. DAGHIGH Camran. LAPORTE Solène. BAOUI Myriam. GANANATHAN Manushya. DOUALAN Thomas. TESSEMA Daniel. LAFIEVRE Clémence. RUARD Taïna. LANTIER Lucas. NADELMAN Mathis. MARIE-ROSE Nicolas. PEQUIGNOT Nathan. CONT Andréa. JOUVIN Hugo. CHOU Dylan. FETPAR Elisa. COUTEPEROUAL Maureen. KISSI Inès.

### Mariages

Novembre 2002

LEBRUN Daniel et ALZY Irène. GROSSO Claude et GAULTIER Catherine.

Décembre 2002

CARON Jean-Marc et DALI Sonia. DOURI Ghassan et HEMMAL Rachida. BEZIERS Tony et FERNANDO Dravina. GAUTHIER Marc et AMIOT Annick. OUYAHIA Rafik et LIPIEC Alina. ROMERO RODRIGUEZ José et CHEVALIER Cathie. LEQUIN Denis et SÉBYLEAU Agnès. ABITBOL Eric et COHEN Virginie. DARNAULT Benjamin et PUISANT Christine. BOTEZATU Paul et GHERMAN Elena. ÜLGER Memet et ÜLGER Filiz. PRUD'HOMME Frédéric et BITAR Salma. LEVY Joseph et ELKAÏM Esther. MIER Henri et GLOUKHOVA Alexandra. SOEN Laurent et LESIEUR Stéphanie.

### Décès

Novembre 2002

TE Vincent. SPITAEELS Marie Vve DUFFAU. BROUSSE Madeleine Vve OUZIEL. FÉREZ Ginette Vve LALLEMAND. RUGET Christian. ZINTE Raymonde Vve AUBRY. NAULIN Louise Vve FRELIN. FINAT Jeannine. DEBIZE Jean.

Décembre 2002

LIBERMAN Hena Vve OWYSZER. MAREST Henriette Epouse VENET. KOSIBA Stephan. ALLIBERT Michel. JEULIN Jacques. FHALL Evelyne. BARBIER Sandrine. AZOULAY Sultana Vve PEREZ. ROBINET Marie Vve HINGRAY. DIAS DA FONTE Rosa Vve SALGADO. SICAULT Suzanne. SIMON Suzanne Vve CHAPUT. POIRÉ Nelly Vve TESTARD. SUNER Germaine Vve BELAÏD. LAFARGUE

## Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en janvier 1987 doivent se faire recenser en février 2003. Ceux nés en février 1987 doivent se faire recenser en février et mars 2003. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire. Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité
- livret de famille des parents
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'Instance, si acquisition de la nationalité française

S'adresser au Service Etat-Civil - 16, rue de Sully. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

## Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 13 mars 2003 à 19h30, en Mairie (1<sup>er</sup> étage).

## Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à la Mairie de Charenton, jeudi 27 février 2003 à partir de 19 heures.

## Déchets ménagers spéciaux

Du nouveau : le camion planète est à votre disposition le 2<sup>e</sup> mercredi du mois (mercredi 12 février 03) et le 4<sup>e</sup> samedi du mois (samedi 22 février 03) avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8h à 12h.

## Stage d'anglais oral

La Formation continue de la Faculté de Lettres de Créteil propose des stages d'anglais oral ouvert à tous. Tous les niveaux sont enseignés. Les cours se déroulent le jour, le soir ou le samedi matin. Prochaines sessions : Du 2 mars à fin juin 2003. Inscriptions à partir du 21 janvier 2003. Renseignements et tarifs : Tél : 01 45 17 11 83.

## Assurance maladie en direct

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne a ouvert



un nouvel espace d'accueil téléphonique pour ses usagers le 0 820 904 156 (0,118 e/mn).

Des téléconseillers apportent des réponses claires, rapides et personnalisées du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

## Recrutement d'infirmier (ières)

L'hôpital Esquirol recrute des étudiants en soins infirmiers. L'admission se fait par concours, le 2 avril. Renseignements : IFSI JP Pussin - Hôpital Esquirol 57, rue du Maréchal Leclerc 94413 Saint-Maurice cedex. Tél : 01 43 96 60

# 19<sup>e</sup> Foulées Charentonnaises

Dimanche 23 février 03

1<sup>er</sup> départ 9h

4 COURSES PÉDESTRES  
1,8 Km - 2 Km - 5,8 Km - 15 Km  
La Foulée des Avocats - 8 Km

